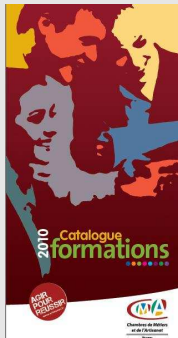




## Formations modulaires :

### **NOUVEAU !!!** Formations du 2ème semestre 2010



Contact : Virginie  
MARTIN

Tél : 03.29.69.55.56

## Permanences juridiques gratuites :

### Avocats :

- 15/10 à Saint Dié

- 28/09 à Epinal

### Notaires :

- 3<sup>ème</sup> semaine de  
novembre à Saint-Dié

- 19/10 à Epinal

Renseignements et  
prise de RDV au :  
**03.29.69.55.53**

[Consulter les dates des  
permanences pour  
2010...](#)

## Permanence environnement :

- Vendredi 14/10

- Mardi 10/11

à Saint-Dié, et sur RDV  
au 03.29.69.55.84

[Voir les horaires et lieux  
de réunions ...](#)

## Besoin d'une information juridique ?

## Actualités :

**Elections des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.** Suite au scrutin du 13 octobre, l'Assemblée générale constitutive s'est réunie le 8 novembre dernier. Elle a élu ses 35 membres dont 17 nouveaux. Elle a également constitué son bureau présidé par Pascal Kneuss et 9 membres : Vice-président, Monsieur Christophe Richard ; Vice Président, Monsieur Pascal Altmann ; Vice Président, Monsieur Pascal Cunin ; Trésorier, Monsieur Régis Barlier ; Trésorier adjoint, Monsieur David Arnould ; Secrétaire, Madame Gisèle Perrin ; Secrétaire adjoint, Monsieur Luc Stéquaire ; Secrétaire adjoint, Claude Hauet ; Secrétaire adjoint Monsieur Alessandro PALUMBO. L'assemblée a procédé à la désignation des membres dans les commissions développement économique, formation des entreprises, fonctionnement de la compagnie consulaire... Dans le cadre de la réforme des réseaux consulaires, 22 des 35 élus sont membres de l'Assemblée Générale Régionale des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, qui se réunira le 6 décembre prochain. L'assemblée Générale proposera les orientations de la mandature comme cela est le cas depuis 20 ans. Elles seront le fil rouge de l'action de la Chambre de métiers et de l'Artisanat. Plus d'informations, Lionel Jeanmougin, tél.03.29.69.55.55.



- **Semaine nationale de la coiffure.** La Fédération nationale de la coiffure organise du 15 au 21 novembre 2010 la deuxième semaine nationale de la coiffure. Cette manifestation est l'occasion de mettre en avant l'excellence du secteur et de tisser avec les clients un lien fort et durable. Cette année les partenaires, chaque jour plus nombreux, proposeront aux coiffeurs des animations et offres clés en main pour les clients. Retrouvez sur le site les plus grands fournisseurs de la profession et les partenaires institutionnels dans la rubrique des partenaires. Plus d'infos sur <http://www.semainedelacoiffure.com/index.php/2010/>

- **La CFA présent au défilé de la Saint Nicolas.** Le CFA Pôle des Métiers d'Epinal réalise un char pour participer à la Saint-Nicolas du 4 décembre. Le thème retenu est « un métier, un avenir ». Confectionné par les professeurs volontaires et bénévoles, il accueillera les élèves apprentis sur une scène théâtrale en tenue professionnelle. Des viennoiseries confectionnées par les élèves seront distribuées à l'avant du char. Plus d'informations, CFA Pôle des métiers d'Epinal, tél.03.29.69.21.88

- **Le marché couvert de Neufchâteau cherche des exposants.** La Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau va créer un marché couvert permanent au centre de la ville à un emplacement qui présente de nombreux avantages. Elle assurera la gestion et l'organisation de celui-ci. Les travaux devraient être terminés en janvier prochain. Un appel aux candidatures pour les commerces disponibles au sein du marché a été mis en place. Il concerne principalement les entreprises de l'alimentaire ou de fleuristerie qui souhaiteraient s'y installer. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges peut vous accompagner dans votre démarche de candidature, en vous apportant son aide gratuite pour remplir le dossier. Les dossiers rendus seront examinés par le Conseil Communautaire et ses élus qui décideront des entreprises à retenir pour le marché couvert. Plus d'informations : Communauté de Communes de Neufchâteau au 03.29.94.99.26 ou Delphine Joliat, Conseillère économique à la CMA des Vosges au 03.29.69.55.53 et à [d.joliat@cma-vosges.fr](mailto:d.joliat@cma-vosges.fr)

- **La Chambre de métiers et de l'Artisanat des Vosges organise la semaine de la création reprise transmission d'entreprise, plusieurs rendez-vous :**

Des juristes répondent gratuitement à vos questions (6 jours sur 7 de 8h à 20h).

N° Indigo : 0 820 09 78 38

#### **Appels d'offres pour les artisans :**

- [Site du Conseil général des Vosges](#)

- [Site de l'OPAC des Vosges](#)

- [Site de l'Association des Maires des Vosges](#)

- [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

#### **A noter dans vos agendas :**

[Consultez les salons, événements et manifestations ...](#)

- **Formation "Transmission d'entreprise : méthodes et action"** les jeudis 21 octobre et 18 novembre à la CMA88. Programme : les enjeux de la transmission d'entreprise, l'approche comptable et financière, l'accompagnement du repreneur, etc.) Inscription auprès de Virginie MARTIN au 03 29 69 55 56. + d'infos Valérie JAMBERT au 03 29 69 55 82.

- **Ateliers conférences sur différents thèmes et conseils individualisés.** Vendredi 19 novembre à la CMA88 - Programme : L'approche patrimoniale, les solutions juridiques, l'évaluation comptable et financière de l'entreprise à reprendre, la négociation avec le cédant, la négociation bancaire. Inscription gratuite auprès du service Conseil et Développement au 03.29.69.55.53 ou pour tout renseignement, Valérie JAMBERT au 03 29 69 55 82

- **Vos projets de reprise d'entreprise étudié par un comité d'experts** en transmission/repreneur d'entreprise : notaire, banquier, expert-comptable et conseiller économique débattront avec le repreneur de son projet. Le repreneur bénéficiera d'un conseil personnalisé lors de cet entretien. La présence du cédant rendra le débat encore plus riche en questions. Uniquement sur RDV en joignant le service Conseil et Développement de la CMA88 au 03 29 69 55 53.

- **« Espoir de l'année », une émission pour promouvoir l'artisanat auprès des jeunes.** Depuis le 16 novembre, la chaîne de télévision M6 a lancé le programme « Espoir de l'année ». Diffusée le mardi à 20h50, cette émission a pour but de promouvoir l'artisanat et l'apprentissage, en mettant en lumière les plus belles réussites. Durant plusieurs semaines, nombreux jeunes issus de catégories de métiers diverses comme la boucherie ou encore la coiffure, vont s'affronter pour devenir le meilleur espoir de l'année. Plus d'informations [www.m6.fr](http://www.m6.fr)

- **Observatoire d'Atelier d'Art de France :** le baromètre 2010 est arrivé ! Le 6 octobre dernier, Atelier d'Art de France a présenté le troisième baromètre de son observatoire qui est biennal. Cette étude a été menée par Dominique Reynié, sociologue, politologue et professeur des Universités en sciences politiques à l'IEP. Il explore la question de l'innovation et dresse le portrait du professionnel des métiers d'art, adhérent d'AAF.

- **Publication du décret relatif à l'interdiction des stages hors cursus.** En application de la loi relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie du 24 novembre 2009, le décret n°2010-956 du 25 août 2010 visant à interdire les stages hors cursus a été publié au journal officiel. Ce décret définit les conditions d'intégration d'un stage en entreprise à un cursus pédagogique : sont visés les stages en entreprise accomplis, à titre obligatoire ou optionnel, par les étudiants des « établissements d'enseignement dispensant une formation supérieure diplômante ou non diplômante. + d'infos [ICI](#).

- **Prix Stars et Métiers.** La remise du prix national Stars et Métiers 2010 aura lieu le 8 décembre au pavillon Gabriel à Paris. Organisée conjointement par les Banques Populaires (Groupe BPCE) et par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, cette quatrième édition 2010 récompensera 8 chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite en matière d'innovation, de savoir faire, de gestion des ressources humaines et de dynamisme commercial. Plus d'information : <http://www.starsetmetiers.fr>

- **Artisans attention! Messages frauduleux.** Depuis août 2010, La Direction Générale des Finances Publiques est de nouveau la cible d'une campagne de « hameçonnage » virulente destinée à capter les coordonnées bancaires d'utilisateurs par le biais de courriels frauduleux de remboursement d'impôts. Ces courriels se présentent comme émanant du conciliateur fiscal et renvoie les usagers sur une fausse page imitant le portail « impôts.gouv.fr ». Il est important de rappeler **qu'aucune coordonnée bancaire n'est exigée pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.** Les usagers victimes de ce type d'escroquerie sont en droit de porter plainte pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

- **Construction de la Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise.** La construction de la Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise suit son cours, les entreprises artisanales qui ont pris le relais pour les travaux intérieurs du bâtiment. L'emménagement dans les futurs locaux est prévu pour la mi-janvier. Plus d'infos au 03.29.69.55.55.

- **Meilleur Apprenti de France.** Le 12 octobre le Centre de Formation des Apprentis a organisé la finale régionale du concours du « Meilleur Apprenti de France » en pâtisserie. Cette manifestation a accueilli les 8 candidats sélectionnés (2 par département) et qui ont réalisé des œuvres sur le thème « écologie, nature, notre

planète ». C'est Christophe Matuszak, élève au CEPAL à Laxou, et en apprentissage à la Pâtisserie Adam à Nancy qui a remporté le premier prix de cette finale régionale du MAF. La prochaine étape du concours est la finale nationale qui aura lieu le 4 avril 2011 à Paris. Plus d'infos, CFA d'Épinal, tél.03.29.69.21.88



- **Artimobiles.** Le Fond National de promotion de l'Artisanat organise, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Vosges, la manifestation « Artimobiles ». Durant deux jours, les six voitures de la flotte « Artimobiles » se déplaceront dans 4 collèges vosgiens : le Collège Alphonse Cytere à Rambervillers (25/11), le Collège Maurice Barres à Charmes (25/11), le Collège Louis Armand à Golbey (26/11), et le Collège Joseph-Julian Souhait à Saint-Dié (26/11), pour y proposer animations et informations sur les métiers de l'artisanat. Des professionnels seront sur place pour répondre aux questions des collégiens. Plus d'infos, service communication Tél.03.29.69.55.52.

#### - **Les Vosges ont donné RDV aux professionnels du bois pour un voyage d'étude**

sur le territoire vosgien les 4 et 5 novembre, sur le thème "Le bois local, une opportunité pour construire autrement". Ce voyage qui s'est déroulé en deux temps : colloque et visites sur le terrain a rassemblé près de 190 personnes. Il s'adressait aux artisans scieurs, charpentiers, menuisiers, constructeurs bois, aux architectes et aux élus des communes forestières de toute la France, ainsi qu'aux élus ou conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat et des interprofessions bois. L'objectif était de rechercher ENSEMBLE les solutions constructives pour que la construction bois en France se développe en tenant en compte la diversité de la forêt française et qu'elle intègre les essences feuillues, 2/3 de la ressource forestière en France, aussi bien que les résineux. Le colloque organisé par la CMA 88 pour le Réseau Rural Français a fait intervenir des experts de la construction bois, il a été suivi par des visites d'entreprises et de sites. Il bénéficie des financements des Fonds Européens FEADER et MAAP. Plus d'infos, Isabelle Molin, tél.03.29.69.55.52. ou sur [www.cma-vosges.fr](http://www.cma-vosges.fr)

- **Formation à l'étanchéité à l'air.** La CMA88 co-organise la formation à l'étanchéité à l'air dans les bâtiments. Cette formation est montée en partenariat avec les associations ALFA et Classe 4, (associations de formations professionnelles sur le bâtiment), l'ENSTIB et le CRITT-Bois. Prochaine formation le vendredi 9 décembre dans le secteur de Lunéville. Elle permet de se former à l'enjeu et à la théorie de l'étanchéité à l'air des bâtiments pour une bonne performance énergétique mais aussi pour une stabilité structurelle dans le cadre des bâtiments bois. mais également de se confronter à la réalité par la mise en situation réelle sur un chantier (accueil frère en cours de livraison avec blower test) et de partager et échanger sur cet enjeu et ses difficultés avec tous les acteurs du bâtiment. Cette formation doit permettre à tous de parler le même langage sur le chantier, face à un enjeu incontournable de la construction pour les années à venir. Tarif : 280 € , clôture des inscriptions le 29 novembre. Plus d'informations Jacques Boulay, 03.29.69.55.98 ou Anne Thomas au 03.83.17.17.24

**Vous êtes artisan...**

Vous recherchez un apprenti : [cliquez ici](#)

Vous désirez transmettre votre entreprise : [cliquez ici](#)

Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

Inscrire un ami à la newsletter  
[Cliquez ici](#) pour vous désabonner

Webmestre : [Maud THEVENY](#)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges  
24 rue Boulay de la Meurthe – 88001 Épinal Cedex  
Tél : 03 29 69 55 55  
Fax : 03 29 69 55 57

Courriel : [chambre.metiers@cma-vosges.fr](mailto:chambre.metiers@cma-vosges.fr)  
Site internet : [www.cma-vosges.fr](http://www.cma-vosges.fr)

■ 30 000 entreprises à reprendre

■ 4 secteurs



■ 170 000 apprentis formés chaque année

■ 920 000 entreprises